

Par SDÉ, courriel et poste

Le 5 juin 2017

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hvdro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel.
Votre dossier : R-4000-2017 / Notre référence : R053810 ST

Monsieur,

La présente fait suite à la tenue de la rencontre préparatoire du 18 mai 2017, à l'occasion du dossier mentionné en objet.

Le Distributeur désire aviser la Régie de l'énergie qu'il est présentement à finaliser son complément de preuve et ce, dans un souci de fournir une preuve complète permettant un cheminement optimal du dossier. Or, malgré tous les efforts déployés, le Distributeur ne sera pas en mesure de déposer son complément de preuve aujourd'hui tel qu'il l'anticipait. En effet, plusieurs des personnes impliquées au présent dossier, de même que le soussigné, ont été mobilisés jusqu'au 2 juin dans le dossier R-3986-2016.

Vu l'avancement de son travail, le Distributeur estime qu'il sera en mesure de déposer son complément de preuve d'ici le mercredi 7 juin à 16h00.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/sg

c. c. Intervenants (par courriel seulement)